

ZOOM sur la formation

Edito



Qui pouvait prévoir ?

L'année 2020 est une année bien compliquée pour nous tous. Dans nos métiers, face aux difficultés récurrentes comme à celles inédites, la capacité d'anticipation acquise par un investissement formation est un atout indéniable. Une nouvelle offre formation 2020-2021 vous est proposée par nos services.

Pour partager et pour trouver la solution adaptée ; pour tester et échanger ensemble ; trouver de nouvelles stratégies et se préparer à faire face en développant les compétences au service de nos entreprises et de nos projets.

Pour préparer l'avenir et sécuriser la maîtrise de nos projets, investissons en formation.

Jean-Marc DAVIN,
élu formation à la Chambre d'agriculture 13.

En bref...

#Form&Vous

Investir dans le développement des compétences au sein de son entreprise, c'est se préparer pour être en capacité de s'adapter et d'atteindre ses objectifs plus rapidement lorsque l'activité évolue en permanence. L'offre de formations programmée ces prochains mois intègre les enjeux de l'agriculture de demain. L'accent est mis sur la démarche de certification Haute Valeur Environnementale et les enjeux du changement climatique ; les pratiques alternatives, comme l'implantation des haies, refuge à auxiliaires des cultures, mais

aussi le sol et son fonctionnement. Une offre également axée sur la commercialisation en vente directe organisée autour d'un parcours à destination des professionnels ou des porteurs de projet pour mieux les outiller. L'ensemble des actions s'adresse aux trois grands domaines d'expertise de l'entreprise agricole : le pilotage stratégique et la gestion de l'entreprise, les techniques de production et la promotion commercialisation des produits.

➔ www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-formations-agricoles-en-paca

Destinées en priorité aux actifs agricoles, les formations sont financées principalement par le fonds d'assurance formation des entrepreneurs

Chiffre clef

3 000

plaquettes de l'offre formations seront diffusées auprès des entreprises, des partenaires et des collectivités du département.

du vivants VIVEA, certaines sont accessibles également directement via le catalogue OCAPIAT ou les comptes formation individuels pour les formations éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation).

Notre nouvelle offre formation 2020-2021

Les formations phares de la nouvelle offre dans les Bouches-du-Rhône :



Pilotage de l'entreprise

Anticiper le changement climatique dans le pilotage de son entreprise Février 2021

Maîtriser la démarche de certification Haute Valeur Environnementale Toute l'année

Comprendre et utiliser les outils numériques au service de l'agriculture connectée À la demande

Techniques de production

Produire et utiliser ses extraits végétaux Octobre 2020

Cultiver et transformer du Chanvre en Camargue Novembre 2020

Réduire les risques d'antibiorésistance en élevage Mars 2021

Observer et favoriser la biodiversité dans ses vignes Janvier 2021

Promotion et commercialisation des produits

Développer ses capacités pour s'adapter et être flexible dans sa commercialisation en temps de crise (@ en partie à distance) Octobre 2020

Utiliser les réseaux sociaux pour développer ses ventes Octobre 2020

S'initier à la dégustation des vins Novembre 2020

Adapter sa gamme, calculer ses coûts de revient et élaborer sa tarification Février 2021

Pour aller plus loin dans l'adaptation de notre offre à vos besoins, les Chambres d'agriculture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur élaborent une offre commune de formations consultable en ligne sur : www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-formations-agricoles-en-paca

➔ Vous pouvez consulter l'offre dans votre département dans l'actualité mensuelle « **Quoi de neuf du côté des formations ?** » sur notre site : www.chambre-agriculture13.fr

N'hésitez pas à nous contacter en direct dès à présent pour trouver la formation que vous recherchez.

Vos contacts formation : **Christèle COLLIOT, Elodie FORLANI** : 04 42 23 86 22
formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

La réforme de la formation professionnelle fête ses deux ans

Depuis septembre 2018, la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a transformé le paysage traditionnel de la formation continue. Les OPCA, Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, tels que le Fafsea et Opcalim, ont été refondus au profit des OPCO, Opérateurs de Compétences tel Ocpaiat en ce qui concerne le salarié.e.s du secteur agricole.

De plus, France Compétences nous met tous sur un pied d'égalité par l'obligation, pour l'ensemble des organismes de formation tous secteurs confondus, d'intégrer une certification qualité unique : QUALIOPI.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône s'est engagée dans une certification qualité Afnor portée par le groupe national des Chambres d'agriculture depuis près de 10 ans. Actuellement, nos engagements Qualité répondent donc à la majeure partie des exigences du référentiel Qualiopi. Pour couvrir l'intégralité de ce dernier, nos objectifs de travail vont nous amener à informer plus précisément des plus-values de nos formations en matière de bénéfices pour l'emploi, et par ailleurs, à déployer de nouvelles pratiques pour rendre nos formations accessibles à tous les publics en tenant compte de ceux relevant d'un handicap.

Pour garantir un niveau qualitatif maximum certifié par France Compétences, nous visons la date du 1er juillet 2021. Vos avis nous seront utiles pour améliorer nos services. Même si l'enquête de satisfaction client relève un taux de satisfaction supérieur à 96 %, vos retours nous sont bénéfiques dans notre démarche d'amélioration continue. En matière d'accueil, d'information, et de réalisation des formations, n'hésitez pas à nous contacter directement pour nous adresser vos contributions.

Focus



10 % des modules de formation ont été dispensés à distance la saison dernière. Grâce à notre plate-forme d'apprentissage en ligne, il nous est possible de proposer des modules digitaux pour une meilleure accessibilité à nos formations. Vous décidez du moment, de la durée et du lieu de formation en fonction de votre disponibilité. Nous garantissons votre complète autonomie, mais nous vous accompagnons néanmoins constamment au niveau pédagogique et au niveau technique tout au long de votre formation.

La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

➔ **Implanter et gérer une haie sur son exploitation**
3 jours : du 8 octobre au 20 novembre 2020 à Mallemort.
Thibault JUVENAL : 04 42 23 86 66 - t.juvenal@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➔ **S'initier à la pratique de la soudure**
3 jours : les 12, 13 et 16 octobre 2020 à Lambesc.
Christèle COLLIOT : 04 42 23 86 22 - formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➔ **Sauveteur Secouriste du Travail**
Recyclage - 1 jour : le 6 novembre 2020 à Lambesc.
Initiale - 2 jours : les 20 et 27 novembre 2020 à Lambesc.
Christèle COLLIOT : 04 42 23 86 22 - formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➔ **Obtenir le C.C.T.R.O.V. Bovin, Ovin-Caprin, Equin, Porcin**
3 jours : les 17,18,19 novembre 2020 à la MFR Rhône Alpilles à Saint-Martin-de-Crau.
Audrey SEIGNER : 04 42 23 86 45 - a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➔ Découvrez l'ensemble de nos formations sur : www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former ou contactez-nous au 04 42 23 86 22.



Retrouvez la page facebook de la Chambre d'agriculture sur www.facebook.com/agri13

Chambre d'agriculture 13. 22, rue Henri Pontier 13626 Aix-en-Provence cedex 01
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30).
www.chambre-agriculture13.fr



La certification vous assure la qualité de notre service.
La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multistates porté par l'APCA.